

ASSOCIATION DEMOCRATIE GARANTIE
PARIS - FRANCE

Projet : CHRONOVIDEOMETRIE AU CHILI

Proposition détaillée

Sommaire

1. Introduction
2. Calendrier de l'Opération
3. Etablissement des normes et des règles démocratiques audio-visuelles.
4. Enregistrement des bandes
 - 4.1. Détermination des dates
5. Rapports
6. Commission Internationale de Personnalités
7. Budget
8. Modalités de Financement
9. Scénario du test et de la Commission Internationale de Personnalités

Projet : CHRONOVIDEOMETRIE AU CHILI

Proposition détaillée

1. Introduction

L'établissement de ce projet de Chronovidéométrie est un service offert à la future démocratie chilienne; son application permettra de créer des bases solides pour le fonctionnement équilibré de la télévision qui devra favoriser une information objective, pluraliste, sincère et véritable pour l'exercice effectif de la souveraineté populaire.

Cette expérience pionnière appliquée au cas chilien, peut s'étendre et être prise pour modèle dans d'autres pays d'Amérique Latine. Elle s'inscrit dans un dispositif anti-fraude pour garantir l'exercice de la démocratie.

Notre Association s'est donné pour mission de mettre au point ce dispositif cohérent et facilement applicable.

Dans ce projet, nous avons demandé la participation de la société française IPSOS et de l'Institut chilien ILET.

IPSOS apportera l'expérience française dans ce domaine, ainsi que l'indépendance et le respect des règles déontologiques de la profession.

ILET apportera son expérience dans le domaine de la télévision et de la réalité politique chilienne.

ILET sera chargé d'enregistrer les programmes de télévision de tous les canaux existants et enverra les bandes pour leur analyse en France. En outre, ILET apportera une assistance pour l'identification et le classement des personnalités, partis et groupes politiques existant au Chili.

IPSOS fera l'analyse et la mesure du temps d'antenne de chaque parti, établissant un rapport périodique sur le comportement des différents canaux de télévision et l'observation des normes d'équité.

2. Calendrier de l'Opération

Il comprendra deux phases :

- a) phase "**opération test**" (deuxième quinzaine de Juin).
- b) phase "**opération régulière d'observation**" (Juillet jusqu'à Décembre 89).

La phase "test" permettra de mettre à l'épreuve la méthodologie et les équipements utilisés par ILET et IPSOS.

Durant, cette phase "test" un rapport sur la situation présente de la télévision chilienne à la veille des élections démocratiques, sera établi.

Ce rapport sera communiqué à l'opinion publique nationale et internationale par une Commission internationale ad-hoc, composée d'au moins quatre membres :

- un représentant européen
- un représentant nord-américain
- un représentant latino-américain
- un représentant du Parlement Européen

Au cours de la phase "opération régulière" seront établis :

- un rapport mensuel (Juillet à Septembre),
- un rapport bi-hebdomadaire (Octobre jusqu'à la mi-Novembre),
- un rapport hebdomadaire (Mi-novembre au 15 Décembre 89).

La possibilité de réaliser les dernières analyses sur place (au Chili), afin de contrôler au fil de l'eau les dernières émissions, il sera étudié.

3. Etablissement des normes et des règles démocratiques audio-visuelles.

Il s'agit d'établir pour la première fois au Chili et en Amérique Latine des normes et des règles destinées à assurer l'égalité de traitement et le respect de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion politique dans les moyens de communication audio-visuels.

Cette tâche pionnière, délicate et généreuse, doit prendre en compte le système politique chilien imposé par l'actuelle Constitution de 1980, l'environnement autoritaire existant, ainsi que le comportement et la pratique des différents canaux de télévision.

L' élection présidentielle se fait en deux tours.

L'élection parlementaire se fait à la proportionnelle, avec critères imposés par la Constitution de 1980. Les députés et les sénateurs sont élus en même temps. Une quantité significative de sénateurs sont nommés par le Conseil de la Sécurité Nationale où prédominent les partisans de M.Pinochet.

En d'autres termes, le Président de la République peut avoir eu une majorité écrasante et, cependant, risquer de se trouver en minorité au Parlement. Il s'agit-là d'un des caractères anti-démocratiques de la Constitution de 1980, dénoncés par l'opposition actuelle.

Au Chili, il n'y a pas de normes ni de règlements qui permettraient de contrôler le pluralisme et l'honnêteté de l'information politique. La seule consigne établie à l'occasion du Plébiscite du 5 octobre 1988, a été l'égalité de temps d'antenne pour les partisans du "SI" et du "NO".

L'opposition a pu présenter ses "spots" de 15 minutes vers 23:00 heures, après un visionnage obligatoire 48 heures au préalable. Le reste des programmes d'information était sans contrôle.

La seule norme ayant quelque probabilité d'être appliquée par la télévision serait un temps d'antenne (15 minutes ?...) à chaque option présidentielle et parlementaire.

En ce qui concerne les "spots" commerciaux ou de propagande politique qui ne sont pas réglementés il y a un risque sérieux de déséquilibre et de désinformation.

Pendant le Plébiscite, le gouvernement de M.Pinochet a passé 8.292 spots de propagande pour le gouvernement, avec un total de 127 heures de télévision entre Janvier et Septembre 1988 sur les 5 canaux les plus importants du pays.

Etant donné les caractéristiques du système politique imposé, les comportements et les pratiques des moyens audio-visuels, nous proposons comme principes que la télévision privée ou publique assure l'égalité, l'honnêteté et le pluralisme de l'information et des programmes touchant les différents courants d'opinion politique.

Afin de veiller au respect du pluralisme démocratique par les chaînes de télévision du pays, nous proposons les normes et les procédures suivantes :

- Pour les Programmes Politiques

(y compris débats, interviews, reportages, magazines, spots de propagande politique,...) :

* Un temps d'antenne reparté de la façon suivante :

** 50 % pour la majorité (actuelle opposition)

** 50 % pour la minorité (partisans du gouvernement)

quelque soit le nombre de candidats et de listes présentés pour les deux parties, tant à l'élection présidentielle qu' à l'élection parlementaire.

* Interdiction des :

** spots politiques payants à la télévision.

- **Pour les Programmes d'Information**
(y compris les journaux d'information, flash,...) :

* Un temps d'antenne reparté de la façon suivante :

** 1/3 pour le gouvernement (gestion, réalisations,
acteurs),

** 1/3 pour l'opposition,

** 1/3 pour les partisans du gouvernement actuel.

Une autre norme à adopter concernerait la composition des équipes :

- de journalistes et producteurs de programmes;
- de techniciens (notamment les cameramen).

Les équipes doivent être pluralistes et professionnelles, afin de garantir l'impartialité et l'honnêteté des programmes.

Afin d'éviter toute réclamation, proposons que les équipes soient constituées de manière pluraliste (50% de sympathisants du gouvernement et 50 % de sympathisants de la majorité actuelle).

Ces principes et ces normes sont simples et équitables.

4. Enregistrement des bandes

ILET enregistrera les programmes suivants :

- Journaux

canal 5 de Valparaiso
canal 7 de Santiago
canal 9 de Santiago
canal 11 de Santiago
canal 13 de Santiago

Horaires : Matin, midi et soir
Période : déterminée.

- Magazines d'information

canal 5 de Valparaiso
canal 7 de Santiago
canal 9 de Santiago
canal 11 de Santiago
canal 13 de Santiago

Horaires : Matin, midi et soir
Période : Déterminée.

- Spots de propagande politique

sur tous les canaux de télévision
Horaires : programmés
Période : Déterminée.

ILET sous-traitera les enregistrements des programmes de la télévision régionale (Antofagasta, Concepcion et Temuco).

4.1. Détermination des dates

Les périodes d'enregistrements correspondant aux différents phases :

a) phase opération test (deuxième quinzaine de Juin).

Pendant deux semaines seront enregistrés, de manière exhaustive, tous les programmes de tous les canaux de télévision :

Semaines du 19 Juin au 2 Juillet 89 (y compris).

b) phase opération régulière d'observation.
(Juillet jusqu'à Décembre 89).

Les enregistrements commenceront le 03 Juillet 1989.

Afin d'assurer un relevé rigoureux et précis des temps d'intervention des hommes politiques chiliens et dans les règles déontologiques de la profession ILET assistera IPSOS à la demande de celui-ci.

5. Rapports

IPSOS établira deux types de rapports :

* Un rapport de synthèse

Synthèse de l'application des normes et principes démocratiques et de leur respect sur les canaux de télévision nationaux.

Chaque rapport contiendra :

- une définition et une justification des principes et des normes appliquées.
- la description de l'univers des programmes observés.
- les résultats pour les programmes "magazines".
- les résultats pour les programmes "journaux".
- des remarques particulières sur la période observée.
- des recommandations d'action.

Les rapports doivent être disponibles 15 jours calendaires après la date du dernier enregistrement. Le telefax et la poste aérienne seront les systèmes de transmission utilisés pour confirmation.

* Un rapport détaillé

Ce document complet, à tirage réduit, sera la pièce justificative du rapport de synthèse publié, avec les bandes, elles-mêmes seront placées chez un huissier pour libre consultation ultérieure.

Des copies seront également conservées dans les archives d'IPSOS et d'ILET.

6. Commission Internationale de Personnalités

Les résultats obtenus seront l'objet d'une ample publication et d'une diffusion, tant au niveau national qu'international.

Cette information sera mise à la disposition du gouvernement, des responsables des chaînes de télévision et des responsables de l'opposition.

Etant donné la situation fragile de la démocratie au Chili, il sera très apprécié et valorisé qu'une Commission internationale de personnalités puisse voyager au Chili, prendre connaissance directe de la réalité chilienne et rendre public le diagnostic de la télévision chilienne. Il importera, en outre, de faire connaître les principes et les normes d'équité acceptés et appliqués aux moyens audio-visuels dans les démocraties modernes et authentiques.

Il serait très important que la même Commission puisse évaluer sur le terrain le suivi des relevés et les actions de correction.

Cette commission sera la bienvenue à la fin du processus électoral, c'est-à-dire (une ou deux semaines avant le jour de l'élection), afin qu'elle puisse évaluer le comportement de la télévision les derniers jours et le jour même de l'élection.

7. Budget

- Equipement

3 magnétos JVC multinorme (NTSC-SECAM).....	US\$ 1200	US\$ 3.600
3 moniteurs TV JVC.....	US\$ 488	US\$ 1.464
400 bandes VHS (longue durée).....	US\$ 6	US\$ 2.400

- Assistance ILET

1 Billet Santiago-Paris-Santiago.....	US\$ 1340	US\$ 1.340
Per diem 7 jours x 1 personne.....	US\$ 100	US\$ 700

- Commission internationale

2 Billets Paris-Santiago-Paris.....	US\$ 3644	US\$ 7.288
1 Billet N.York-Santiago-N.York.....	US\$ 1500	US\$ 1.500
1 Billet Amérique Latine a/r.....	US\$ 800	US\$ 800
Per diem 4 jours x 4 personnes.....	US\$ 100	US\$ 1.600

- Personnel enregistreur ILET

1 coordinateur x 15 jours x 15 j/h x 8 h...	US\$ 225	US\$ 1.800
2 opérateurs x 15 jours x 7.5j/h x	US\$ 112.5	US\$ 1.800
1 journaliste x 15 jours x 15 j/h x	US\$ 215	US\$ 215

- Coûts d'opération ILET

Frais de communications.....	US\$ 2.000	
Frais de diffusion (2 conf.de presse).....	US\$ 350	US\$ 700
Frais de reprographie des rapports.....	US\$ 150	US\$ 1.200

- Frais de supervision ILET

Supervision générale au Chili 60 j/h (15 j. test, 15 j. début, 15 j. interm. 15 j. final).....	US\$ 4.500	
Coordination Paris 30 j/h	US\$ 2.500	

(suite...)

(suite...)

- Frais généraux ILET

Impôts, taxes, documentation, articles de bureaux,
etc.....US\$ 3.540

=====

Dont :

Sous-Total ILET (Chili).....US\$ 27.759 FF 180.434

Sous-Total Commission Internationale....US\$ 11.188 FF 72.722

Sous-Total IPSOS (France).....US\$ 75.000 FF 487.500

TOTAL

=====
US\$ 113.947

=====
FF 740.656

Taux de change : 1 US\$= 6.5 FF.

8. Modalités de Financement

Le financement de l'opération peut être décomposé en deux phases :

a) phase "opération test" (deuxième quinzaine de Juin).

- Equipement.....	US\$ 7.464	FF 48.516
- Commission internationale.....	US\$ 11.188	FF 72.722
- Assistance ILET.....	US\$ 2.040	FF 13.260
- Personnel et supervision IPSOS/ILET.....	US\$ 11.191	FF 72.742
	=====	=====
Total première phase	US\$ 31.883	FF 207.240

b) phase "opération régulière" (Juillet jusqu'à Décembre 89).

TOTAL	:	US\$ 113.947	FF 740.656
moins 1ère phase	:	US\$ 31.883	FF 207.240
		=====	=====
Total deuxième phase		US\$ 82.064	FF 533.416
		=====	=====

9. Scénario du test et de la Commission Internationale

La constitution de la Commission internationale de personnalités (CIP) doit être réalisée à partir du moment où le financement de la première phase est assuré.

Semaine 24 (12-18/Juin) : Enregistrement test

Semaine 25 (19-25/Juin) : Enregistrement test

Semaine 26 (26-02/Juillet): Analyse et rédaction rapport

Semaine 27 (02-09/Juillet): Préparation visite CIP

Semaine 28 (10-16/Juillet): Campagne de presse et arrivée de la CIP

Jour J : Arrivée et réception par des personnalités chiliennes.
Installation de la CIP.
Prise de contact et mise au point de la déclaration.

Jour J+1 : Conférence de Presse nationale et internationale.
Communiqué de Presse avec diffusion des conclusions.

Jour J+2 : Remise du Rapport aux personnalités chiliennes.
Jour J+3

- Gouvernement (responsable de moyens audio-visuels),
- Opposition,
- Cour Suprême,
- Eglise Catholique,
- Commission Chilienne des Droits de l'Homme
- Collège de Journalistes,
- Directeurs de Chaînes TV, radio et presse écrite.

(à préciser ultérieurement)

Jour J+4 : Deuxième Conférence de Presse

- Bilan de la remise du Rapport aux autorités,
- Annonce de l'opération d'observation TV jusqu'à la fin de la campagne électorale.

Pendant la deuxième phase, les résultats périodiques seront diffusés, au niveau international, à une liste de personnalités ad-hoc, et au Chili, en plus des personnalités, à une chaîne de journaux et de radios chilienne.